

Utilisation de la plateforme EDF Solidarité PASS

[Référence interne 005-2026-M29]

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Armorique met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Utilisation de la plateforme EDF Solidarité PASS » dont la finalité est d'informer EDF qu'une aide a été sollicitée pour un assuré pour le paiement de sa facture EDF.

Les objectifs de ce traitement sont de suspendre les relances par EDF et éviter une coupure d'énergie pour l'assuré.

Ce traitement relève d'une mission d'intérêt public

Les informations transmises à EDF sont uniquement des données d'identification : nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail, montant de l'aide accordée

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 5 ans.

Les destinataires des données sont :

- * Service(s) interne(s) MSA : les travailleurs sociaux et les personnes du service Interventions sociale, individuellement habilités par la Directrice de la MSA d'Armorique
- * Destinataires externes : EDF par l'intermédiaire de la plateforme PASS-EDF
- * Sous-traitant(s) : Non

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement aux données qui vous concernent.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général au Directeur de la MSA D'ARMORIQUE ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) dpo.gprec@armorique.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**